

Jun 2023 · Vol. 13 no.2



illage'Oies

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOACHIM

CRÉDIT PHOTO : MANON DUMAS

s o m m a i r e

- Conseil municipal . 1
- Mot du maire . 2
- Employés municipaux . 3
- Rapport financier 2022 . 4
- Gestions des déchets . 5
- Sécurité incendie . 6
- Loisirs & évènements . 7-9
- Jardin bienveillant . 9
- Festival de l'Oie des Neiges . 10
- Évènements à venir . 11-12
- Réserve faunique . 13
- Urbanisme . 14-18
- Travaux à venir . 19-21
- Train de Charlevoix . 22

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À VENIR

3 JUIL. / 7 AOÛT / 6 SEPT.

Veillez prendre note qu'à partir de maintenant, les séances du conseil municipal commenceront à 19h30.

CONSEIL MUNICIPAL



BRUNO
GUILBAULT
SIÈGE 1



MARIE-CLAUDE
BOURBEAU
SIÈGE 2



PASCAL
VERREULT
SIÈGE 3



LUCIE
RACINE
SIÈGE 4



LAURENCE
ROBERT
SIÈGE 5



SIMON-PIERRE
CARON
- LABRANCHE
SIÈGE 6

INFORMATIONS PERTINENTES

Hôtel de ville

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h-12h/13h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Téléphone : 418 827 3755

Adresse : 172 rue de l'Église

SÉANCE DU CONSEIL 2023

Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant, les séances du conseil municipal commenceront à 19h30.

3 juillet

7 août

6 septembre

2 octobre

6 novembre

4 décembre

PAIEMENTS DE TAXES

Pour les comptes de taxes de 300\$ et plus, il est possible d'acquitter votre compte en 4 versements, sans intérêt.

27 juillet et 28 septembre

Paiement par internet

pour les factures et permis

Indiquer comme fournisseur: Municipalité de Saint-Joachim de Montmorency

Le numéro de référence est votre numéro de client (inscrit sur votre facture en haut à droite)

Rechercher une facture		✕
< RETOUR		
Saint-Joachim-de-Montmorency		✕
Saint-Joachim-de Montmorency	- Permis et Factures (Qc) (QC)	+
Saint-Joachim-de Montmorency	- Taxes (QC)	+



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'été est enfin à nos portes !

C'est donc le temps de prendre une pause et de profiter de chaque instant. Je suis convaincu que les activités estivales et nos espaces verts vous permettront de profiter pleinement de vos vacances à Saint-Joachim.

Vous pourrez constater, par les pages suivantes, qu'un programme riche en événements culturels, sportifs et de loisirs est offert pour tous les âges. Que ce soit des activités en plein air, pour fêter les 10 ans du tour du Cap-Tourmente, ou pour profiter du Festival de l'Oie des Neiges, il y en aura encore une fois, pour tous les goûts!

Même si l'été rime avec vacances, il n'y a pas de relâche pour votre Municipalité par ses nombreux projets en cours !

D'ailleurs, vous avez probablement déjà constaté le nouveau pavillon érigé au parc de l'hôtel de ville qui permet de l'ombrage pour la piscine et les terrains de pétanque. Cette construction provient d'une aide financière de 80% du programme provincial d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA). De plus, d'ici quelques semaines, l'entrée de l'hôtel de ville sera refaite afin d'y prévoir un accès universel sans obstacle pour toutes les clientèles, qu'il s'agisse, par exemple, de personnes à mobilité réduite, malentendantes, malvoyantes, aînées ou encore pour nos familles ayant de jeunes enfants. Ces travaux sont également subventionnés en totalité par le programme provincial d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Également, la Municipalité bénéficie d'aides financières provenant d'Hydro-Québec.

La première vise l'installation de deux bornes pour voitures électriques qui seront installées à l'hôtel de ville. La seconde prévoit la conversion de l'éclairage de la patinoire et des terrains de tennis au LED.

Par le fait même, la Municipalité bénéficiera d'économies importantes sur les coûts annuels d'électricité en éclairage de ses parcs.

Pareillement, la Municipalité avait déposé des demandes d'aides financières aux deux paliers de gouvernement pour la rénovation complète de l'hôtel de ville, notamment afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite sur ses deux étages et pour améliorer tous ses espaces communautaires, notamment pour accueillir les citoyens en cas de mesures d'urgence.

Par le fait même, je suis heureux de vous informer que nous venons tout juste d'être sélectionnés autant au fédéral qu'au provincial, pour des aides qui couvriront jusqu'à 70% des coûts des travaux. Ce projet d'envergure contribuera à améliorer cette infrastructure importante à la qualité de vie des citoyens et aux services offerts.

Enfin, je voudrais profiter de cette occasion pour vous mentionner que les séances publiques du conseil municipal auront désormais lieu à 19h30 et non plus à 20h00. Nous croyons ainsi que les citoyens viendront y assister en plus grand nombre !

En terminant, je vous souhaite un excellent été, rempli de découvertes, de belles expériences et de belles vacances. Je vous invite donc à profiter de toutes les activités proposées dans notre belle communauté et à passer des moments inoubliables en compagnie de vos proches.

Mario Langevin
Maire de Saint-Joachim

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

UN DÉPART...

La Municipalité tient à exprimer sa gratitude pour l'excellent travail qu'Élise a réalisé en tant que coordonnatrice aux loisirs depuis les dernières années. Son dévouement, sa passion et son professionnalisme ont été une inspiration pour tous. Bien que les citoyens, élus et collègues soient attristés de te voir partir, tous sont reconnaissants de tes contributions et nous sommes convaincus que tu continueras à exceller dans tes futurs projets.

MERCI!



DES ARRIVÉES!



C'est avec grand enthousiasme que Charlotte joint les services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité. Ses aptitudes viennent s'inscrire dans la poursuite du soutien d'initiatives locales, des événements culturels, des activités de loisirs et diverses activités communautaires, sportives et touristiques. Son dynamisme et ses idées profiteront grandement aux responsables de nos organismes locaux, nos comités et nos bénévoles!

La Municipalité est heureuse d'accueillir pour l'été 2023, Alice Longpré, à titre de stagiaire en urbanisme et environnement. Originaire de la Côte-de-Beaupré, Alice étudie actuellement en urbanisme à l'Université McGill. Ses activités pendant son stage se concentreront principalement à répertorier toutes les contraintes liées au cours d'eau Blondelle. Elle établira par ordre de priorité les actions à prendre afin de répondre aux problématiques et à la protection du cours d'eau. De plus, elle aura pour mandat de visiter chaque propriétaire de piscine afin qu'elles soient toutes installées selon les normes de sécurité et les lois applicables. Donc, vous aurez de fortes chances de la croiser pendant l'été!



La Municipalité accueille Jessi-Paul à titre de préposé aux travaux publics pour la saison estivale 2023. Ses compétences et expériences diversifiées sauront combler les besoins de la Municipalité et de son embellissement !

RAPPEL DE VERSEMENTS :

- 27 juillet
- 28 septembre



N'hésitez pas à nous contacter
pour plus de renseignements
(418) 827 - 3755 #104

RAPPORT FINANCIER 2022

La réalisation des états financiers par la vérificatrice de Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA s.e.n.c.r.l., révèle une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joachim au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conséquemment, au 31 décembre 2022, le bilan nous indique que les revenus de fonctionnement ont connu une hausse de 5%, soit 114 184 \$ comparativement à 2021. Ils ont été de 3 061 061 \$ provenant principalement des taxes foncières, des droits de mutation immobilière, des redevances, des subventions et des autres sources.

Quant aux dépenses totales de la Municipalité pour l'exercice, elles se sont élevées à 8 804 864\$. Les principales dépenses ont été affectées aux opérations et à l'entretien des services municipaux tels que le déneigement, la sécurité publique, la collecte des déchets, les parcs et les loisirs, les services de transport et les travaux publics. Il va sans dire que la Municipalité n'a pas échappé à l'augmentation du coût de la vie, notamment par les hausses du prix à la pompe qui s'est reflété sur les quotes-parts provenant des services de déneigement de la Ville de Beaupré.

La dette de la Municipalité a été réduite de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les efforts pour maintenir les coûts bas et l'efficacité opérationnelle ont été poursuivis.

Pour ce qui est des investissements, la Municipalité a investi dans des projets d'infrastructure, notamment la rénovation du chemin du Trait-Carré, les nouvelles enseignes de rues et le nouveau panneau d'affichage numérique. La Municipalité s'assure toujours d'obtenir des subventions avant de démarrer tout nouveau projet d'infrastructure important ou majeur.

En conclusion, 2022 s'est marqué particulièrement par le mandat d'un nouveau conseil municipal et d'un nouveau directeur général qui, ensemble, se sont assuré de bien tenir les rênes pour fournir des services efficaces et de qualité pour les résidents et à maintenir une situation financière solide pour l'avenir.

06 / JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1 ♻️	2	3
4 ♻️	5 ♻️	6 ♻️	7 ♻️	8 ♻️	9	10
11 ♻️	12 ♻️	13 ♻️	14 ♻️	15 ♻️	16	17
18 ♻️	19 ♻️	20 ♻️	21 ♻️	22 ♻️	23	24
25 ♻️	26 ♻️	27 ♻️	28 ♻️	29 ♻️	30	

07 / JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2 ♻️	3 ♻️	4 ♻️	5 ♻️	6 ♻️	7	8
9 ♻️	10 ♻️	11 ♻️	12 ♻️	13 ♻️	14	15
16 ♻️	17 ♻️	18 ♻️	19 ♻️	20 ♻️	21	22
23 ♻️	24 ♻️	25 ♻️	26 ♻️	27 ♻️	28	29
30 ♻️	31 ♻️					

08 / AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1 ♻️	2 ♻️	3 ♻️	4	5
6 ♻️	7 ♻️	8 ♻️	9 ♻️	10 ♻️	11	12
13 ♻️	14 ♻️	15 ♻️	16 ♻️	17 ♻️	18	19
20 ♻️	21 ♻️	22 ♻️	23 ♻️	24 ♻️	25	26
27 ♻️	28 ♻️	29 ♻️	30 ♻️	31 ♻️		

♻️ ORDURES (Bacs roulants)
♻️ ORDURES (Conteneurs)

♻️ MATIÈRES RECYCLABLES (Bacs roulants)
♻️ MATIÈRES RECYCLABLES (Conteneurs)

🌲 SAPINS DE NOËL
🍃 FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS*

🗑️ ENCOMBRANTS (Monstres)
🌿 ÉCOCENTRE*



Nous vous rappelons que le gazon ne doit pas se retrouver dans votre conteneur à ordures.

Comme vous le savez sans doute, la collecte des ordures est chargée au poids à votre Municipalité. Le gazon a un poids élevé. Donc, chaque fois que vous remplissez votre bac, un montant est facturé et vous est chargé par le biais de votre compte de taxe chaque année. Il en va dans l'intérêt à tous de faire attention aux dépenses mais aussi à notre environnement.

Pourquoi ne pas laisser les rognures de gazon au sol ? Les résidus de tonte se décomposeront en moins de 48 heures et constituent un excellent fertilisant naturel.

ÉCOCENTRE

Samedi : 9h-16h30
Mercredi : 12h-19h30

10 rue Industrielle, Beauré

- Voyage illimité par résidence
- Aucun usage commercial
- Max 2M cube par voyage
- Vous devrez présenter une pièce d'identité

**RÉCUPÉRATION
DE FEUILLES
GAZON
ET VÉGÉTAUX
AU GARAGE
MUNICIPAL**

**CONTENEUR ACCESSIBLE
EN TOUT TEMPS**

DEMANDES DE PERMIS DE BRÛLAGE

Selon la réglementation en vigueur, il n'est pas permis d'allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Service de la prévention des incendies de la Ville de Beaupré. Toute demande de feu à ciel ouvert doit être faite au bureau de la Municipalité de Saint-Joachim.

Veuillez compter un délai de quelques jours (72h) pour l'obtention du permis.

Vérifier l'indice de feu de forêt de la SOPFEU au www.sopfeu.qc.ca

Si l'indice est ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ OU EXTRÊME vous ne pouvez pas faire de brûlage extérieur.

PRÉVENTION INCENDIE RÉSIDENTIELLE

Le programme de prévention des résidences du Service de sécurité incendie va reprendre sont cours.

À compter du **le mai et jusqu'à la fin novembre**, nos pompiers se présenteront dans plusieurs secteurs de la Municipalité afin de vérifier, entres autres, les avertisseurs de fumée et les extincteurs portatifs.

Pour toutes questions, composez le **418-827-4541**

FEUX D'ARTIFICE



La tentation d'utiliser des feux d'artifice peut être forte, en revanche, sachez que selon l'article 6 du règlement #308-2007 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec, les pétards et les feux d'artifice constituent une nuisance et sont prohibés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Joachim.

Le conseil municipal peut, par voie de résolution, émettre une autorisation pour un évènement spécifique.

L'utilisation inadéquate de feux d'artifice peut s'avérer un danger pour les utilisateurs, et ainsi être à l'origine d'un incendie de bâtiment.

INTERDICTION D'ARROSAGE

du 1er mai au 1er septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 20 h et 23 h et entre 05 h et 07 h, les jours suivants :

- 1) Pour les occupants de bâtiments dont le numéro civique est un nombre pair, les mercredis et samedis;
- 2) Pour les occupants de bâtiments dont le numéro civique est un nombre impair, les mardis et vendredis.



IMPORTANT!



LOISIRS

ET ÉVÈNEMENTS

RETOUR SUR...

LE NETTOYAGE DES FOSSÉS

Samedi, le 6 mai dernier, à eu lieu l'activité de nettoyage des fossés autour du chemin du Cap-Tourmente.

C'est plus de 30 personnes généreuses qui se sont déplacées pour venir nous aider!

Merci de nous aider à prendre soin de l'environnement!

P.S : Plus de 25 gros sacs à ordures industriels qui ont été remplis de déchets, sans compter les gros items qui ont été transférés à l'écocentre...



LE TOUR DU CAP TOURMENTE

La 10e édition du Tour du Cap Tourmente Simard a eu lieu les 2 et 3 juin dernier

Nous avons eu droit à la visite de plus de 1700 athlètes réunis sur des parcours allant de 1 à 21,1 km

Le 2 juin au soir, avait lieu la marche gourmande de 5KM. Un spectacle musical, ouvert à tous les citoyens, se tenait ensuite sous le chapiteau.

Félicitations à l'organisation ainsi que tous les participants.



CINÉ PLEIN AIR

Comme le Ciné Plein Air est un grand succès depuis deux ans déjà, nous allons encore offrir deux représentations cet été.



Notez les dates à votre agenda!

Popcorn et breuvages sur place (apportez vos verres et bols pour nous aider à être écoresponsables).

Apportez vos chaises et tout ce qu'il vous faut pour être confortable.

7 JUILLET



24 AOÛT



TERRAIN PICKLEBALL ET TENNIS

PICKLE BALL



Où : Patinoire du parc municipal

Comment ça fonctionne : Les filets, raquettes et balles se trouvent dans un bac avec cadenas. Pour y avoir accès, il faut venir à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de vous procurer la clé. Un dépôt de 20\$ sera alors demandé.

TENNIS



Où : À l'arrière du centre des loisirs (170, rue de l'Église)

Comment ça fonctionne : Il faut venir à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de vous procurer la clé. Un dépôt de 20\$ pour la clé sera alors demandé. Il n'y a pas de frais d'utilisation pour les résidents. Pour les non-résidents : 75\$/ personne ou 140\$/ couple.

Fête d'été

Nous vous invitons à venir célébrer le début des vacances et l'ouverture de la piscine le **jeudi 22 juin dès 18h00** dans le parc municipal.

Les citoyens peuvent venir profiter de la piscine jusqu'à 20h00, du parc et des différents terrains de jeux (Tennis, pickle ball, pétanque, piste de bmx).

Pour cette occasion, nous offrons un souper hot-dog et une soirée guimauve autour du feu!

Un évènement familial à ne pas manquer !!

Si vous souhaitez être bénévole, contactez-nous :
loisirs@saint-joachim.qc.ca
 (418)-827-3755 # 105



Fête d'été
 22 juin à partir de 18h00
 Dans le parc municipal

Venez célébrer le début des vacances & l'ouverture de la piscine municipale

Hot-dogs & limonades offerts sur place
Piscine, terrain de jeux, feu de camp, guimauves et bien plus !!

Si vous souhaitez être bénévole, contactez-nous :
Loisirs@saint-joachim.qc.ca
 (418)-827-3755 # 105

Jardin bienveillant



LE JARDIN BIENVEILLANT
 DE SAINT-JOACHIM

QU'EST-CE QUE C'EST ?
 LE JARDIN BIENVEILLANT EST UNE INITIATIVE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM & TREMBLAY PAYSAGISTE. CE PROJET VIENT RÉPONDRE À PLUSIEURS BUTS : AJOUTER DE LA VERDURE SUR LE TERRITOIRE, IMPLIQUER DES CITOYENS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS & OFFRIR UNE RESSOURCE ALIMENTAIRE AUX CITOYENS QUI EN ONT BESOIN.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?
 VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE POUR RECEVOIR DES LÉGUMES POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE?
 CONTACTEZ-NOUS :
LOISIRS@SAINTJOACHIM.QC.CA
 (418) 827-3755 #105

MERCI DE NE PAS PRENDRE DE LÉGUMES PAR VOUS-MÊME

UN ÉNORME MERCI À NOS PARTENAIRES

CIBLE
 Tremblay Paysagiste
 Caron & Guay Portes & Fenêtres
 Armoires Générales
 DENIS VILLENEUVE, GAËTAN ASSELIN,
 PAUL CAUCHON, JEANINE BEAUDOIN,
 ENTREPRISE VINCENT

Le jardin bienveillant est officiellement **ouvert depuis le 18 juin dernier.**

Si vous souhaitez vous inscrire pour recevoir des légumes pour vous et votre famille, contactez-nous :
loisirs@saint-joachim.qc.ca
 (418)-827-3755 # 105

Nous avons agrandi l'espace du jardin et rafraîchi la teinte de nos bacs. De nouveaux fruits et légumes vont être disponibles pour la saison 2023.

Nous tenons à remercier nos partenaires et les bénévoles sans qui ce beau projet ne serait pas possible.





Festival
de l'Oie des Neiges
de Saint-Joachim

28E OMNIUM DE GOLF QUI A EU LIEU LE 3 JUIN



Nous remercions chaleureusement tous les participants de la 28e édition de l'Omnium de golf.

Nous remercions tous les partenaires financiers et nous soulignons également la participation du président d'honneur de l'activité, **M. Guillaume Godin**, propriétaire de Construction G. Godin inc. qui nous a permis de recevoir le duo musical en soirée. Sans vous tous, nous n'aurions pas pu tenir cette importante activité de financement.

Le quatuor qui a remporté les honneurs avec un score de -11 était composé de **Philippe Dubeau, François Boivin, Jean-Philippe Côté et Jeff Tremblay**.

On se donne rendez-vous samedi le 1er juin 2024 lors de la 29e édition !



NOUVEAUTÉ : TOURNOI DE BALLE!

La première édition du tournoi de balle donnée se tiendra au terrain de balle de la Ville de Beupré les **30 juin, 1er et 2 juillet 2023**. Le coût d'inscription est de 300 \$ par équipe comprenant 10 joueurs.

Pour information et pour inscription : Philippe Dubeau 418-264-7300 ou Hugo Paré 581-985-0226

Une invitation est lancée à toute la population à venir encourager les équipes participantes !

D'AUTRES INFORMATIONS

SALON DES ARTISANS

Le Salon des artisans sera de retour lors du Festival qui se tiendra les **6, 7, 8, et 9 octobre 2023**. Si vous désirez vous réserver un espace, vous devez contacter sans plus tarder notre responsable du Salon : madame Liette Saillant par courriel à l'adresse suivante: liettesaillant.festival@gmail.com ou par téléphone en composant le : 418-822-1372.

MARCHÉ D'AUTOMNE

Cette année, le Marché d'automne se tiendra sur le site du Festival. Si vous désirez vous réserver un espace, vous devez contacter sans plus tarder M. Mathieu Tremblay en composant le : 418-554-5466.

ESPACES DE STATIONNEMENT PENDANT LE FESTIVAL

Gens de St-Joachim, si vous désirez offrir des espaces de stationnement aux visiteurs pendant le Festival (campeurs ou voitures seulement), faites-nous le savoir afin que nous puissions vous mettre en contact avec les visiteurs qui nous demandent des espaces de stationnement, en composant le 418-827-4862.

SOUPER THÉÂTRE À LA ROCHE À VEILLON

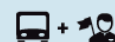


29 JUILLET 2023

159\$

Par pers.

1 jour | 1 repas

**Ce forfait inclut**

- Transport en autocar de luxe
- 1 repas
- Services d'un guide accompagnateur
- Activités au programme
- Taxes et frais de services

Trajet en direction de **St-Jean-Port-Joli**. Une fois arrivé, découvrez **La Roche à Veillon**. Dîner sur place. Délectez-vous de généreux plats qui regorgent de **saveurs**, de souvenirs et de savoir-faire traditionnel. Assistez ensuite à la pièce **Bébé à bord!** Philippe et Christine habitent depuis peu dans leur première maison ; la peinture n'est pas encore sèche. **Ding! Dong!**... l'horloge biologique sonne pour Philippe, mais Christine n'est pas prête. **Ding! Dong!**... Entre alors en scène Valerie, la soeur de Christine, et son nouveau conjoint Alain. Ils souhaitent ardemment avoir des enfants; pour Valerie le temps presse alors que l'aiguille d'Alain elle, ne lève plus... Bébé à bord : Rythme et rebondissement, jeux de mots, comparaisons loufoques et conséquences cocasses!

LA MÉLODIE DU BONHEUR - ALBERT ROUSSEAU



SAMEDI 12 AOÛT 2023

225\$

Par pers.

Billet de catégorie 1

1 jour | 1 repas

**Ce forfait inclut**

- Transport en autobus scolaire
- 1 repas
- Billets de catégorie 1
- Services d'un guide accompagnateur
- Activités au programme
- Taxes et frais de services

Ce forfait n'inclut pas

Assurances - Repas non mentionnés - Pourboires

Prenez place à la **Salle Albert-Rousseau** et assistez au retour de la **comédie musicale «La Mélodie du Bonheur»**. Dans une mise en scène de **Grégory Charles**. La distribution comprendra 25 comédiennes et comédiens ainsi qu'un orchestre de 8 musiciennes et musiciens.

L'histoire de Maria qui devient gouvernante des sept enfants de la famille Von Trapp, puis épouse le père Georg Ritter von Trapp, est un classique cinéma. Souper dans un restaurant de la région. Retour vers votre localité.

**INFORMATIONS
OU RÉSERVATION :**

Marcel Tremblay
418 575 0364
tmarcel_g_@hotmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

29 JUIN 19H
LOCAL DU CLUB (172 RUE DE L'ÉGLISE)

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée générale du Club des Pionniers de Saint-Joachim.

Il y a plusieurs postes vacants qui seront élus durant cette rencontre.



VOUS AIMEZ LES ACTIVITÉS
SOCIALES ET SOUHAITEZ VOUS
IMPLIQUER DANS VOTRE
COMMUNAUTÉ?

C'EST VOTRE CHANCE!

Pour toute question, contactez:
Mme Rachel Mathieu
(418) 826-1307



HEURES D'OUVERTURE

Dimanche 13 h à 15 h

Lundi 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 13 h à 15 h

Vendredi 18 h 30 à 20 h 30

Vous avez un abonnement à votre bibliothèque municipale?

Lisez vos magazines préférés
en ligne

GRATUITEMENT



INVITATION DU CLUB DE MARCHÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ AUX ACTIVITÉS DE RANDONNÉES LES FINS DE SEMAINE.

DÉFI DES 5 SOMMETS DE CHARLEVOIX

Dans le cadre du défi des 5 sommets de Charlevoix, une randonnée par mois en moyenne à partir de juin. Elles auront lieu soit le samedi ou le dimanche, annoncées au moins une semaine à l'avance. Si mauvais temps, une randonnée pourra être remise à une autre date.

Pour participer, deux possibilités :

- 1) S'inscrire comme membre régulier au Club / 30\$ pers. ou 50\$ couple
- 2) S'inscrire comme membre d'un jour / 5\$

Surveillez nos prochaines publications Facebook pour l'annonce de la première randonnée de juin.

Pour toute question : luc.legendre@icloud.com / 418-580-2275



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU CAP-TOURMENTE

JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE

Lors de nos balades en nature, on fait inmanquablement des observations de toutes sortes que ce soit d'animaux ou de plantes, et ce en toutes saisons. On en revient souvent ressourcé, énergisé et on prend alors conscience des bienfaits que la nature nous apporte en se disant combien c'est important de la conserver. En tant que citoyen, vous pouvez aussi contribuer à conserver la nature. Et pas besoin d'être un scientifique pour le faire. C'est ce que vous permettent les projets de science participative aussi appelée la science citoyenne. Ces projets de collectes de données d'observation faites sur le terrain impliquent les citoyens peu importe leur âge, leur degré de scolarité ou leur formation. Ce sont de belles activités à faire en famille. Il suffit d'avoir un intérêt, un peu de temps et un soupçon de rigueur.

Vous avez envie d'essayer? Lors de vos prochaines visites à la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente, vous pourrez vous initier à la **science participative**.

En effet, depuis peu, un projet de suivi des migrations d'oiseaux a été mis en place par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, un partenaire de la réserve. **Des stations d'observation d'oiseaux** ont été installées à 5 endroits sur le territoire : aux marais de la Grande-Ferme et de la Petite-Ferme, au poste d'observation du sentier L'Écart, au Pavillon Léon-Provancher et à la Halte-du-Pèlerin sur le sentier de L'Allée-d'Ormes.

À l'une ou l'autre de ces stations, il vous suffit de compter le nombre d'oiseaux que vous avez identifiés sur une période de 30 minutes et d'inscrire vos observations sur l'application eBird en suivant les instructions. Les données recueillies serviront à améliorer les connaissances sur les oiseaux migrateurs et orienteront les actions de conservation.

Aussi, cet été, les naturalistes Ashley et Gaël vous invitent à participer à **Mission monarque**. Ce projet vise à documenter le succès de reproduction du papillon monarque dans le but de le sauvegarder. Malheureusement, ce magnifique insecte migrateur figurera bientôt sur la liste des espèces en voie d'extinction. Nos naturalistes vous formeront à repérer la plante hôte du monarque, l'asclépiade, et à reconnaître les œufs, les chenilles, la chrysalide et l'adulte du papillon afin que vous puissiez suivre la présence du monarque près de chez-vous. Vous alimenterez ainsi la banque de données de Mission monarque. Une autre belle activité pour former les éco citoyens de demain.

La science participative, c'est une façon d'observer de se rapprocher de la nature tout en contribuant à la conserver, une belle façon de joindre l'utile à l'agréable.

Vous avez la piqûre pour la science citoyenne? Revenez cet automne au retour des Grandes Oies des neiges. Vous pourrez chercher celles munies d'un collier jaune et communiquer l'information au projet d'études démographiques de la Grande Oie des neiges de l'Université Laval.

Bonnes observations en nature!

RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU CAP-TOURMENTE

LA PETITE-FERME FAIT PEAU NEUVE

Cet été, afin de préserver le patrimoine bâti exceptionnel du Cap-Tourmente, des travaux de restauration de la maçonnerie extérieure de la Petite-Ferme seront entrepris.

En effet, des fissures seront réparées, certaines portions rejointoyées et le crépi de finition sera entièrement refait. Pendant la période des travaux, certains désagréments sont à prévoir, des échafaudages et des bâches masqueront la Petite-Ferme de même qu'un peu de bruit et de poussière pourra perturber la quiétude de nos visiteurs. Nous mettons tout en œuvre pour diminuer les impacts sur les habitats naturels et les visiteurs (humains ou non) de la réserve. Ces travaux de restauration sont réalisés dans le cadre d'un projet plus général de mise en valeur de la Petite-Ferme qui se mettra en place dans les prochaines années.



URBANISME

OPÉRATION DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

14 au 24 août

Nous vous informons que la vidange des fosses septiques aura lieu du 14 au 24 août dans notre Municipalité. Cette initiative est essentielle pour le bon fonctionnement de nos systèmes d'assainissement et la préservation de notre environnement. Une lettre vous sera envoyée à la fin du mois de juillet si votre installation septique doit être vidangée cette année.

Pour faciliter le processus de vidange, veuillez suivre ces directives simples :

1. Assurez-vous que l'accès à votre fosse septique est **dégagée et accessible** aux camions de vidange.
2. **Évitez** de stationner des véhicules ou d'obstruer les voies d'accès aux fosses septiques pendant cette période.
3. Pour toute **question ou préoccupation**, contactez le service d'urbanisme de la Municipalité.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre compréhension.

PISCINE RÉSIDENTIELLE

Vous possédez une piscine ou prévoyez en acquérir une?



Depuis le 1er juillet 2021, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a adopté un nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement prévoit que toutes les piscines doivent être conformes au plus tard le 30 septembre 2025.

Les municipalités se sont vues confier l'application de ce règlement.

C'est pourquoi il est important de vous informer auprès du Service de l'urbanisme, par courriel à urbanisme@saintjoachim.qc.ca ou par téléphone au **418-827-3755 p.103** si vous prévoyez :

- Installer ou remplacer une piscine ;
- Construire ou modifier une clôture, une plateforme ou un patio s'ouvrant sur une piscine ;
- Installer, construire ou modifier un garde-corps ou une clôture.

Visite des piscines cet été

Une équipe d'inspecteurs qualifiés effectuera des visites de toutes les piscines de la municipalité pour vérifier leur conformité aux normes de sécurité.

Les inspecteurs évalueront **la clôture, le verrouillage, les dispositifs de sécurité, l'implantation des équipements et leurs état général**. Votre coopération est essentielle pour maintenir un environnement sûr et plaisant. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter le service d'urbanisme de la Municipalité. La sécurité de nos résidents est une responsabilité collective, et nous vous invitons tous à collaborer pour maintenir un environnement sûr et sécurisé. En respectant les normes de sécurité des piscines, nous contribuons à prévenir les accidents et à préserver la tranquillité d'esprit de chacun.



Règles relatives à une clôture limitant l'accès à la piscine

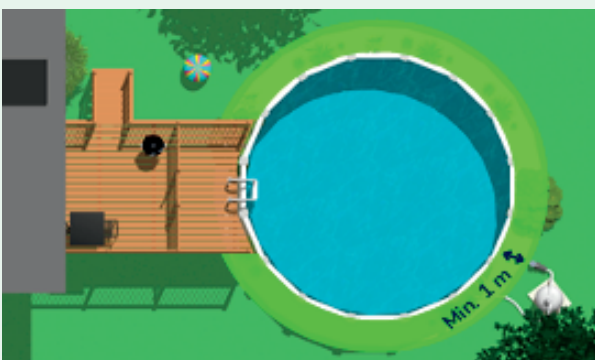
Lorsqu'une clôture doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- Avoir une hauteur minimale de **1,2m (4 pieds)** ;
- Empêcher le passage d'un objet sphérique de **10 cm de diamètre** entre les barreaux, ou sous la clôture ;
- Être conçue afin d'empêcher qu'elle ne soit escaladée facilement.

Dimensions exigées pour une enceinte



Exemple de terrasse rattachant la piscine à la résidence. La partie ouvrant sur la piscine est adéquatement protégée par une enceinte



Exemple de plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte



Exemple de loquet permettant à la porte de se verrouiller automatiquement. La porte devrait aussi être munie de pentures à ressort afin de se refermer automatiquement.



Les appareils de fonctionnement de la piscine doivent être situés à plus d'un (1) mètre de celle-ci.

Nouveau règlement pour les résidences principales et de tourisme : contrôle accru et bien-être de la population en priorité

Le Conseil municipal annonce un nouveau règlement pour mieux contrôler les locations temporaires dans les résidences principales et de tourisme. L'objectif est de préserver le bien-être de la population locale et de réduire les nuisances associées à ces locations.

Contrôle renforcé des locations temporaires

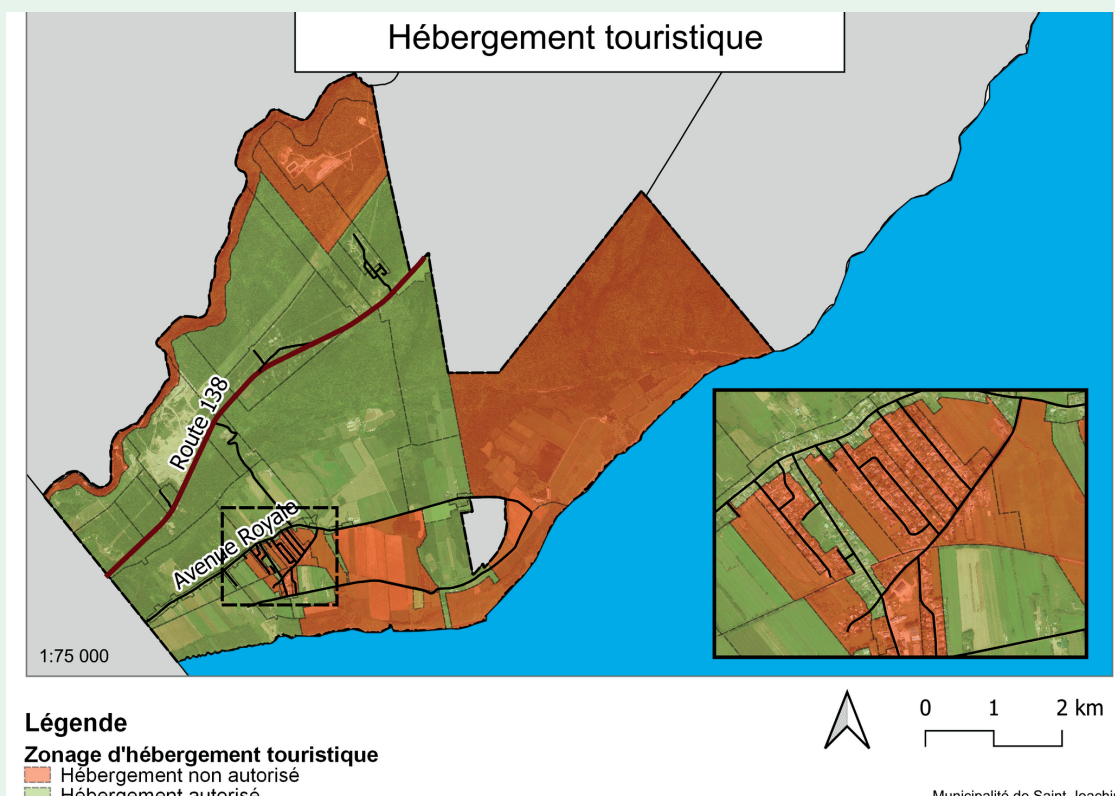
La Municipalité imposera des réglementations spécifiques pour exercer un contrôle strict sur les locations temporaires. Cela inclut des aménagements visuels et des exigences de déclaration pour prévenir les abus et maintenir l'équilibre entre les résidents et les voyageurs.

Informations sur l'hébergement touristique

L'hébergement touristique concerne la location de logements à des touristes pour moins de 31 jours. Le règlement s'applique aux résidences principales et secondaires proposées sur des plateformes telles que Airbnb, Facebook, Monsieur Chalet, etc.

Zones autorisées pour l'hébergement touristique

Le nouveau règlement n'affecte pas les zones où la location à court terme est déjà autorisée. Les nouvelles zones autorisées sont indiquées sur la carte ci-dessous.



Abattage d'arbres : une décision complexe et réglementée pour préserver notre environnement

Le contrôle de l'abattage d'arbres sur les terrains privés joue un rôle essentiel dans la préservation de notre patrimoine arboricole. Il s'agit d'un moyen efficace pour limiter les coupes abusives et garantir la protection des arbres. Pour réaliser un abattage, il est impératif d'obtenir un certificat d'autorisation délivré par le service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Joachim. Cette réglementation vise à assurer une gestion responsable des arbres et à préserver notre environnement.

L'abattage d'un arbre est autorisé dans certains cas précis. Voici les critères qui justifient cette intervention :

- L'arbre est mort, dangereux ou en état de dépérissement ;
- L'arbre est infecté par un insecte ou une maladie;
- L'arbre constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux de rénovation ;
- L'arbre représente une nuisance pour la croissance des arbres voisins.

Il est important de souligner que même si vous estimez que l'un de ces critères est respecté, vous devez impérativement attendre d'obtenir votre certificat d'autorisation avant de procéder à l'abattage. Cela garantit une approche réglementée et responsable de notre environnement.



La préservation des cours d'eau : Un engagement essentiel

La Municipalité de Saint-Joachim est privilégiée d'être traversée par de nombreux cours d'eau, tels que le ruisseau Blondelle, la rivière du Moulin et la rivière Marsolet, pour n'en citer que quelques-uns. Ces trésors naturels apportent une beauté, une vitalité et des ressources inestimables à notre communauté.

En les préservant, nous nous engageons à léguer aux générations futures des héritages inspirants et merveilleux. Protéger nos cours d'eau, c'est préserver notre histoire, notre environnement naturel et garantir un avenir durable. Nous vous encourageons vivement à partager vos préoccupations et les défis spécifiques liés à ces cours d'eau avec notre service d'urbanisme.

Cet été, une ressource dédiée sera mise à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans tous les travaux nécessaires liés à la préservation des cours d'eau.



TRAVAUX À VENIR!



HÔTEL DE VILLE ACCESSIBLE À TOUS!

Grâce à des subventions reçues, un nouvel accès aux personnes à mobilité réduite sera aménagé à l'hôtel de ville.

La porte d'entrée a déjà été changée et une rampe extérieure sera installée sous peu.

L'étape suivante, également subventionnée généreusement, est la refonte de l'intérieur de l'hôtel de ville visant à donner accès aux personnes à mobilité réduite à 100% des lieux.

L'inclusion des tous les citoyens est une priorité pour le Conseil municipal.

Restez à l'affût, ce n'est que le début!

VIRAGE AU DEL



Grâce à une subvention reçue d'Hydro-Québec, cet automne les lumières du parc municipal seront complètement changées pour des ampoules au DEL. Les ampoules au DEL permettent des économies d'énergie entre 70 et 90 % par rapport aux produits d'éclairage à incandescence (source : Hydro-Québec)

BORNES ÉLECTRIQUES

Toujours grâce à une subvention d'Hydro-Québec, il sera bientôt possible de venir charger les voitures électriques directement à l'hôtel de ville.

Deux bornes de recharge seront installées dans le stationnement de l'hôtel de ville sous peu.



UNE NOUVELLE PERGOLA

Vous l'avez peut-être remarqué, mais une nouvelle construction vient embellir le parc municipal.

Subventionné à 80% par le programme PRIMADA, cette pergola offre une belle zone de détente à l'ombre à la fois aux utilisateurs du terrain de pétanques et ceux de la piscine.

Piscine



Pétanque



TRAVAUX CHEMIN DU CAP-TOURMENTE



Nous désirons vous aviser qu'il y aura des travaux de réfection de rue entre **300 et le 365 chemin du Cap-Tourmente**. Ces travaux se dérouleront à compter du **5 juin** prochain et s'échelonneront sur environ cinq semaines.

Durant cette période, la route sera **complètement** fermée à la circulation sur ce tronçon. Vous devrez circuler de part et d'autre du chemin du Cap-Tourmente afin de rejoindre votre résidence.

Notez qu'il pourrait y avoir de brèves coupures d'eau pendant cette période. Nous vous aviserons le cas échéant.

Nous restons disponibles pour d'éventuels commentaires ou renseignements supplémentaires concernant les travaux. Vous pourrez contacter le service des travaux publics au 418-827-5172.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration!





AVIS AUX RÉSIDENTS

Asphaltage de la route 138, à Beauré et à Saint-Joachim

29 mai 2023

DÈS LE 5 JUIN PROCHAIN

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que des travaux d'asphaltage de la route 138, à Beauré et à Saint-Joachim, seront exécutés **du 5 juin jusqu'au début du mois de novembre**.

— Route 138, entre le chemin de la Rivière, à Beauré et la rue des Pins, à Saint-Joachim

- Dans les deux directions, maintien d'une voie sur deux, **en tout temps**;
 - Pour des raisons de sécurité, la circulation des piétons et cyclistes sera interdite lors des travaux. Ces derniers devront emprunter un chemin de détour via la route 360.
- À l'occasion, lors de certaines interventions **le soir et la nuit**, la circulation se fera en alternance.

Répercussions

Des ralentissements et de la congestion sont appréhendés, particulièrement lors des heures de pointe. De plus, les opérations pourraient occasionner du bruit, de la poussière et des vibrations pour les citoyens demeurant à proximité de ce chantier.

Le respect de la signalisation en place est essentiel afin d'assurer votre sécurité et celle des travailleurs.

Conscient des impacts qu'occasionneront ces travaux, le Ministère vous encourage à planifier vos déplacements et vous remercie de votre compréhension.

Pour plus d'informations

Pour obtenir la précision des dates et la localisation exacte des entraves de ce chantier, consultez le site quebec511.info ou composez le **511**. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à la liste d'envoi électronique à l'adresse dgcnat@transport.gouv.qc.ca en spécifiant en objet, soit : « Asphaltage de la route 138, à Beauré et à Saint-Joachim ».

TRAIN DE CHARLEVOIX



Bonjour aux citoyens de St-Joachim.

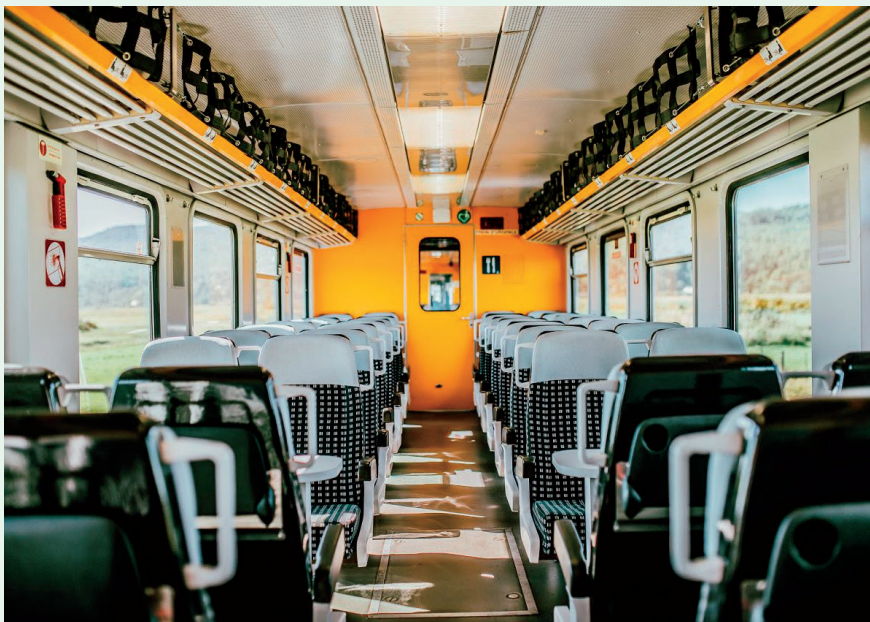
C'est avec une grande fierté que je vous annonce que la nouvelle saison du Train de Charlevoix est à nos portes. Une nouveauté majeure parcourra le chemin de fer entre Québec, la Côte-de-Beaupré et Charlevoix entre juin et octobre.

Vous aurez l'occasion de voir circuler le tout premier train à hydrogène (zéro émission) en Amérique. Grâce à un partenariat avec le géant ferroviaire Alstom et Harnois Énergies, nous aurons la chance d'opérer ce train unique entre juin et septembre. Il s'agit d'une incroyable aventure dans la grande transition énergétique que connaît le monde des transports.

Ce train sera en ajout de nos trains réguliers, il est donc important de savoir que nous aurons deux départs de la Chute Montmorency) par jour d'opération et le train à l'hydrogène sera un troisième départ du mercredi au dimanche. Nous tenons à souligner que la voie ferrée est un terrain privé et que le passage à pied s'avère illégal et dangereux. Il y aura beaucoup d'action cet été, soyez donc prudents en demeurant à l'extérieur de l'emprise ferroviaire.

Comme d'habitude, notre équipe d'entretien du chemin de fer veillera à ce que la sécurité soit une priorité tout au long de la saison 2023. Nous vous souhaitons une très belle année et vous donnons rendez-vous à www.traindecharlevoix.com pour plus d'informations.

Nancy Belley, Directrice Générale.





Aide à domicile recherché

Nouveaux Salaires

Viens contribuer au bien-être des gens de ta communauté
Nous t'attendons !

Nos avantages

- Salaire compétitif
- Horaire flexible et congés mobiles
- Allocation de déplacement en temps et en taux de km
- Reconnaissance de l'expérience de 1 500 heures par échelon
- Aucune expérience requise et formation rémunérée

Dépose ton CV

418 664-2222
aideorleans.ca
info@aideorleans.ca

Sois une présence réconfortante

Deviens Aide à domicile
Entretien ménager

Salaire de 20,00\$/h à 22,08\$/h

Sois une présence réconfortante

Deviens Aide à domicile
Assistance personnelle

Salaire de 22,00\$/h à 24,08\$/h
+ primes jusqu'à 33,08\$/h



Une présence réconfortante
aideorleans.ca



Vous avez besoin d'aide et nous aimons aider!

Nos services

- Entretien ménager léger et lourd
- Répit, Présence et surveillance
- Services d'assistance personnelle

- ✓ Aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt

418 664-2222

www.facebook.com/aidechezsoiorleans/
www.aideorleans.ca

Service d'urgence (ambulance, police et pompier) : 9 1 1

Info-Santé : 8 1 1

Centre antipoison 1 800 463 5060

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
418 827 3726

CLSC Orléans
418 827 5241

MUNICIPALITÉ SAINT-JOACHIM

HORAIRE PISCINE ETE 2023

OUVERTURE : 22 JUIN 2023

- LUNDI : FERMÉ
- MARDI : 15H-19H
- MERCREDI : 15H-19H
- JEUDI : 15H-19H
- VENREDI : 15H-19H
- SAMEDI : 12H-19H
- DIMANCHE : 12H-19H

23 JUIN & 30 JUIN = HORAIRE DE FIN DE SEMAINE



ANNUAIRE MUNICIPAL

- Hôtel de Ville de Saint-Joachim :418 827 3755
- Bureau de poste de Saint-Joachim :418 827 4105
- Presbytère de Saint-Joachim :418 827 4020
- École primaire La Pionnière :418 821 8086
- École secondaire Mont-Saint-Anne : ... 418 821 8053
- Bibliothèque La Plume d'Oie :418 827 8493
- Réserve faunique Cap-Tourmente :418 827 4591
- Ressource familiale Côte-de-Beaupré : 418 827 4625
- La Grande Ferme :418 827 4608
- Canyon Sainte-Anne :418 827 4057